

Cahier des charges : Projet plateforme associative

Les besoins sont tous représentés par un item dans la catégorie lui correspondant.

Les passages surlignés en vert sont sujets à discussion.

Plate-forme associative

Réglementation

- La plateforme doit comporter une page mentions légales sur laquelle sera décrite les informations sur l'hébergeur. (GInfo, UA, OVH ?)
- La plateforme doit comporter une charte d'utilisation des données personnelles.
- Les personnes ayant accès au serveur de production doivent être clairement identifiées (administrateurs de la plate-forme)
- Les personnes ayant des droits sur la plateforme (administrateurs) doivent être clairement identifiés et indiqués sur une page

Aspect

- La plateforme doit avoir sa propre identité visuelle, reconnaissable facilement par la communauté centralienne.
- La page d'accueil du site doit permettre l'accès facile à la connexion et à l'inscription.

Hébergement

- La plateforme doit être disponible uniquement sous HTTPS.
- L'hébergement de celle-ci doit être monitoré par une machine externe pouvant prévenir les administrateurs en cas de down.
- Seules des personnes ayant connaissance des process de déploiement et de maintenance pourront accéder à la plateforme de production.

Module membres

Que doit-on savoir sur les membres ? Pourquoi ?

De manière obligatoire :

- Nom & prénom (Identification unique)
- Date de naissance (Identification unique)
- Adresse e-mail (Identification unique)

- Promotion entrante (Identification unique. Prévoir le cas prof/personnel)
- Données techniques :
 - Datetime d'inscription
 - Consentement sur l'affichage des cotisations d'une personne sur son profil
 - Datetime de dernière connexion (NULL si jamais fait)
 - Dernière IP connue ? (Besoin pour raison légales ? Idk)
- Informations supplémentaires facultatives :
 - Numéro de téléphone (Information de contact supplémentaire)
 - Permis (Voiture, moto, bateau, ...?)
 - Régime alimentaire (Allergies, aliment non consommé, vg...)
 - Compétences ?
 - Réseaux sociaux (FB, Twitter, LinkedIn...)
 - Photo de profil ?
- Les membres pourront avoir un rang sur la plate-forme :
 - Membre
 - Administrateur
- Distinction dans le rang entre centralien/non centralien ?

L'inscription

- 2 modes d'inscription différents : Centraliens & extés.
- Aucun mot de passe ne doit être saisi sur la page d'inscription (pc publics...)
- Inscription d'un centralien :
 - Celui-ci entre son nom d'utilisateur centrale, ainsi que Nom, prénom, date naissance, nom d'utilisateur centrale, numéro de tél et promo entrante.
 - A l'issue de cette saisie un mail est envoyé à username@centrale-marseille.fr avec un mot de passe généré aléatoirement.
- Inscription d'un exté :
 - Même process avec adresse mail au lieu de nom d'utilisateur.
 - Vérification si l'adresse mail contient @centrale-marseille.fr, @ec-m.fr, @egim-mrs.fr etc...
 - Nom d'utilisateur généré par l'application en fct du nom/prénom. Préfixe ? (extXXXX) → MAIL
- Stand rentrée : Prévoir un moyen pour que les admins plateforme aient la liste des correspondances username/nom prénom pour aider les éventuelles personnes qui ne connaîtraient pas leur nom d'utilisateur.
- Au moment d'une cotisation par une asso : Possibilité d'ajouter un utilisateur avec données mini (Nom, Prénom, Contact (mail/tel), date naissance) + envoi de mail avec la possibilité

Interface utilisateur

Données personnelles

Module associations

Données à avoir sur les associations

- Obligatoire :
 - Nom
 - Logo
 - Type (Asso, sous-com...) et dépendance (asso parente)
 - Information de contact (Adresse mail, postale, n° tél)
- Serait bien (rendre obligatoire ?)
 - Documents légaux (Statuts, règlement intérieur) → Dans tous les cas sur demande n'importe qui doit avoir accès à ces documents.
 - Date de création
- Facultatif
 - Site web
 - Réseaux sociaux (FB, Twitter)

Gestion des associations

- Création
- L'association est créée dans l'application par un administrateur de la plate-forme.
- L'administrateur donne les droits sur l'application à une personne gérant l'association
- Pour les sous-com :
 - Liste des cotisants hérités de l'asso parente
 - Les sous com peuvent rajouter que des rangs.
- Rôles
 - La gestion d'une association est indépendante de la liste des cotisants
 - Différents rôles dans une association ? Consultation, édition, secrétariat ?
 - Dans le cas de rôles différents :
 - Consultation : Membre de la team, consulte les cotisants, données mais ne peut en rajouter.
 - Secrétariat : a la main sur la liste des cotisants
 - Edition (Admin) : a la main sur tous les aspects de l'asso
 - Les accès sont attribués à un compte de la plateforme.
- Configuration :
 - La configuration de l'asso doit permettre d'éditer toutes les données du premier point
 - La config doit également permettre de configurer les durées types des cotisations
 - La config doit permettre d'éditer des mentions particulières sur les bulletins de cotisation

Gestion des adhérents

- Cotisations
- Uniquement les personnes habilités pourront ajouter/supprimer des adhérents
- Une adhésion doit comporter les informations suivantes :
 - Adhérent
 - Date de début (Par défaut date du jour)
 - Durée (Non entrée en BDD : sert à la date de fin)
 - Date de fin (Calculée en fonction de la durée entrée)
 - Moyen de paiement (Avec possibilité de champ texte pour infos complémentaires)
 - Ajouté par ? (Traçabilité interne ?)
 - Information complémentaire ? Sous forme de champ texte.

- Lors de l'ajout d'une adhésion, l'adhérent reçoit une notification (mail?) comprenant son bulletin d'adhésion.
- Lors de l'ajout d'une adhésion, une case à cocher exprime le consentement de l'adhérent. La personne effectuant la saisie doit avoir eu l'autorisation de récupérer les données personnelles de la personne, à l'oral ou à l'écrit.
- Lors de l'adhésion d'un membre, les données personnelles de celui-ci (contact) deviennent accessible par l'association.
- Rangs :
 - Toute personne ayant le droit secrétariat aura le droit d'assigner un rang à un utilisateur.
 - Le rang sera un constitué d'un champ de texte et d'un champ année.

Groupes (en projet, non adopté)

- Une association doit pouvoir créer des groupes, hiérarchiques (Un groupe peut en contenir d'autres), ces groupes peuvent contenir des adhérents.
- Dans l'idée que j'ai, on fait un groupe par mandat, par pôle, par... jsp. Les membres d'un groupe sont membres de tous les groupes parents du groupe...) Ceci permettra une gestion assez fine dans les outils de gestion asso plus tard, et permettra une traçabilité dans tous les cas.
- Les membres d'un groupe peuvent avoir une information texte en plus. (Par exemple : poste...)

Certains adhérents du groupe peuvent être responsable du groupe et ainsi ajouter/supprimer des personnes.

- Les personnes habilités doivent pouvoir lister les personnes du groupe et voir facilement leur statut de cotisation.
- Il doit être possible d'extraire facilement les données sur les membres d'un groupe. (CSV, vcard, PDF+QRCODE?)
- Des personnes n'étant pas membres de l'association peuvent être ajoutées à des groupes de celles-ci.
- Cas d'utilisation : personnes intéressés, présence à un événement, participation à une activité ne nécessitant pas la cotisation...
- Un groupe peut être liée à une mailing list centrale, les membres étant ajouté dans le groupe sont automatiquement ajoutés à la ML → à voir coté technique.

Module connexion

Le module connexion doit permettre à l'utilisateur de se connecter à des applications extérieures et d'accéder après consentement explicite aux ressources précédemment explicitées. Les plateforme externes n'auront accès ni plus ni moins à ce que l'utilisateur peut accéder. (Délégation de droits)

Applications externes

- Les applications externes seront ajoutées par les administrateurs de la plate-forme.
- L'utilisation de celle-ci se fera à l'aide d'un jeu de clés publiques/privées unique à chaque application et identifiant celle-ci.
- Les utilisateurs doivent pouvoir créer des applications de test pour le développement, limitées dans les ressources.

- Les applications externes seront configurées pour demander certains droits aux utilisateurs. Elles n'auront pas accès à plus d'informations que nécessaire.
- Les applications externes devront respecter une charte/convention, leur déléguant la responsabilité sur les données qu'elles hébergent et leur donnant un cadre sur l'utilisation des ressources de la plateforme.

API

- Le protocole utilisé sera OAuth2. (Standardisé et utilisé par FB, Twitter, correspond exactement au besoin)
- L'API se présentera sous la forme d'une API REST.
- Des codes d'exemple et une documentation publiques seront mises en place.
- L'API permettra d'accéder aux objets suivants selon la visibilité de l'utilisateur :
 - Utilisateur courant (consultation/édition si droit)
 - Associations (consultation)
 - Cotisants associations (consultation si droit/édition si droit)
 - Groupes associations (consultation si droit/édition si droit)

From:
<https://wiki.centrale-med.fr/ginfo/> - **Wiki GInfo**

Permanent link:
<https://wiki.centrale-med.fr/ginfo/projets:mca:cdc>

Last update: **14/11/2018 11:26**

